

ÉBOUEUR

LE CONTRAT

Le PACTE est un contrat d'alternance de droit public d'une durée de 1 an permettant de devenir fonctionnaire à terme.

Le salaire :

- ✓ Pour les moins de 21 ans, le salaire minimum est de 55% du traitement de la fonction publique
- ✓ Pour les plus de 21 ans, le salaire est de 70% du traitement de la fonction publique.

LA MISSION

L'éboueur effectue le ramassage des déchets et assure le maintien des voies publiques en état de propreté.

Les activités principales :

- Exécution des tâches de balayage sur l'espace public viaire (trottoirs – caniveaux)
- Déblaiement des marchés alimentaires
- Désherbage (trottoirs – caniveaux)
- Utilisation des souffleuses à feuilles en période automnale – Salage, sablage, et déneigement manuel en période hivernale (trottoirs – caniveaux - points stratégiques)
- Vidage spécifique des corbeilles lorsque cette mission est assurée en atelier territorial
- Lavage à la lance des trottoirs

PROFIL REQUIS

- Ne posséder aucun diplôme ou qualification reconnus, ou avoir un niveau de qualification **inférieur au Baccalauréat**.
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un autre Etat ayant adhéré aux accords de l'Espace économique européen, de la Confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre.
- Jouir de ses droits civiques (notamment avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté ou être recensé obligatoirement).
- Ne pas avoir de condamnations figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.
- Être capable d'assurer des horaires en roulement & en décalé (dimanche, matinée, soirée, jours fériés).
- Être apte au port de charges lourdes et à la marche prolongée.
- Maîtriser le français lu, écrit, parlé.

POUR CANDIDATER

Contactez votre conseiller.ère Mission Locale de Paris.